ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prolongation dispositif de couverture ciblée

Question écrite n° 7682

Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur la poursuite du déploiement du New Deal mobile et plus particulièrement sur le dispositif de couverture ciblée mis en place avec les opérateurs de téléphonie mobile. Conclu en 2018, cet accord entre les opérateurs mobiles et l'État a connu des avancées. Ce dispositif a effectivement permis une nette amélioration localisée du déploiement de la 4G sur le territoire, notamment dans les zones rurales non ou mal couvertes. De ce fait, les inégalités d'accès au numérique ont diminué. Cependant malgré ces avancées notables, des zones blanches persistent encore dans de nombreuses communes rurales et la généralisation de la 4G n'est pas totale. Une part du territoire demeure donc partiellement privée d'un accès mobile de qualité. Cette situation fragilise non seulement l'égalité d'accès au numérique, mais met aussi en danger la sécurité des citoyens, notamment par l'impossibilité d'utiliser des services essentiels tels que la téléassistance. Dans ce contexte, il lui demande si le Gouvernement entend renouveler le New Deal mobile avec les opérateurs, en particulier le dispositif de couverture ciblée afin de garantir une couverture mobile complète sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : M. Jean-Michel Jacques
Circonscription : Morbihan (6e circonscription) - Ensemble pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7682
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : Intelligence artificielle et numérique
Ministère attributaire : Intelligence artificielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 17 juin 2025, page 5066